



Infrastructure

- La pharmacie dispose-t-elle d'un espace de confidentialité ? ☐
- Cet espace de confidentialité peut-il être fermé ou isolé ? ☐
- L'espace de confidentialité est-il équipé de manière à garantir un service de vaccination de qualité et en toute sécurité ? ☐
 - de taille suffisante pour permettre au patient et au vaccinateur de s'asseoir, avec de la place pour un éventuel accompagnant ? ☐
 - suffisamment spacieux pour pouvoir allonger la personne en cas d'effet indésirable grave (par exemple au sol) ? ☐
 - accessible aux personnes en chaise roulante ? ☐
 - équipé d'un système de ventilation mécanique ou facilement aérable ? ☐
 - Facile à nettoyer ? ☐
- Un endroit est-il prévu pour permettre au patient de se reposer 15 minutes sur une chaise après la vaccination ? ☐
- La pharmacie dispose-t-elle d'un réfrigérateur adéquat ? Ce ne doit pas nécessairement être un réfrigérateur séparé pour les vaccins contre le coronavirus, mais il doit s'agir d'un modèle professionnel garantissant la qualité de conservation des médicaments. ☐

Équipe officinale

- L'équipe de la pharmacie se compose-t-elle d'au moins 2 membres afin de garantir la continuité du fonctionnement normal pendant la vaccination ? ☐
- Le pharmacien vaccinateur a-t-il suivi la formation de vaccinateur et dispose-t-il du certificat correspondant ? ☐
- Tous les membres de l'équipe sont-ils impliqués (par ex. les membres du personnel susceptibles d'intervenir en cas d'urgence doivent être capables d'appliquer les protocoles d'urgence) ? ☐

Si vous avez pu répondre « oui » à toutes les questions, votre pharmacie est prête à offrir un service de vaccination.